



FRESQUES

Réalisé en 1922 par Ernest Biéler, la fresque ornant la façade principale de l'Hôtel de Ville évoque l'époque légendaire du culte du Soleil, énoncée par l'épigraphie: «les hommes ont divisé le cours du Soleil, déterminé les heures». Les astronomes tiennent une place privilégiée dans la composition, rappelant que «le temps est l'image de l'éternité» (Platon).

La vérité (mise à nue), l'histoire, la justice, mais aussi l'art et les sciences sont représentés sous les traits de personnages mythologiques.

Les métiers manuels sont personnifiés notamment par des dentellières et des horlogers.

EXPRESSION ARTISTIQUE

La volonté d'utiliser des matériaux de grande qualité se traduit par des sols en parquet et des soubassements en chêne finement sculptés, des plafonds en sapin à caissons ou à nervures.

Les différentes pièces, dont le mobilier date du XIII^e et XIX^e siècle, sont éclairées par de nombreux lustres en ferronnerie.

Un climat de sérénité et de solennité se dégage du bâtiment. L'histoire d'une région est ancrée dans ses murs.



INFORMATIONS UTILES

RENSEIGNEMENTS ET VISITE DES SALLES

Des visites guidées sont organisées pour les groupes et les classes. N'hésitez pas à prendre contact avec nos services:

- **Promotion de la Ville, secrétariat**
Hôtel de Ville du Locle, rez-de-chaussée, bureau n° 12
Tél. 0041 (0)32 933 84 59 ou 0041 (0)32 933 84 80
Contact e-mail: bernard.vaucher@ne.ch
Site internet: www.leloclle.ch
Au secrétariat, une clé pour accéder aux salles est remise contre une pièce d'identité.
- **Service de l'urbanisme et de l'environnement de la Ville du Locle**, Hôtel-de-Ville 1, 2400 Le Locle
Tél. 0041 (0)32 933 84 32
- **Point d'information touristique (ouvert 7 jours sur 7)**
Croisitour Voyages SA, Daniel-JeanRichard 31, 2400 Le Locle
Tél. 0041 (0)32 931 53 31

BIBLIOGRAPHIE CONCERNANT L'HÔTEL DE VILLE DU LOCLE

- S. Guex & Co, L'Hôtel de Ville du Locle 1912-1922, Edition G d'Encre, Le Locle, 2007
- M. Chopard, Notice sur les fresques de l'Hôtel de Ville du Locle, Edition augmentée, 1992



VILLE DU LOCLE



Graphisme: Neocom.ch / Rédaction: Service de l'urbanisme, Le Locle / J.-M. Gramatte, architecte communal / Neocom.ch - Imprimé sur du papier recyclé / Reproduction interdite



VILLE DU LOCLE



BÂTIMENT D'ENSEMBLE

Conçu en 1917 par l'architecte veveysan Charles Gunthert, l'Hôtel de Ville du Locle est le quatrième du nom. Sa construction, interrompue durant la Première Guerre mondiale, a nécessité la pose de 1244 pilotis en bois de 9 à 10 mètres de longueur. Le bâtiment marie harmonieusement différents styles architecturaux: néo-renaissance, Heimatstil et Art nouveau. Son architecture, ses sculptures et ses peintures en font une œuvre d'art totale.

Au-dessus des salles du Conseil communal et du Conseil général, un large fronton s'étend jusqu'au dôme en cintre où la fresque réalisée par Ernest Biéler a trouvé place. Les fenêtres à arc bombé, les pierres en calcaire du Jura et la tourelle élancée font de l'Hôtel de Ville un bâtiment singulier et monumental, rappelant l'autonomie communale.

SITUATION

Implanté au cœur de la ville, l'Hôtel de Ville constitue un îlot de liaison entre le quartier néoclassique de Junod (système orthogonal) et le nouveau quartier s'étendant à l'ouest.

Réalisée en 1930 par le sculpteur André Huguenin-Dumittan, la Déesse gardienne de la source d'eau vive veille sur les autorités communales, son regard fixant le bulbe où siège l'exécutif. Depuis 2008, une esplanade relie l'Hôtel de Ville au jardin à l'est, permettant aux visiteurs d'admirer le bâtiment et ses fresques.



SALLE DES MARIAGES

Située au rez-de-chaussée, la salle des mariages s'inscrit dans la logique d'expression appliquée à l'ensemble du bâtiment. Cette pièce d'apparat est agencée avec un soin tout particulier. Autour de la table centrale sont disposés un fauteuil Louis XIII, neuf chaises et trois fauteuils Louis XV. Incorporés aux boiseries, des bancs en chêne sont prévus pour accueillir les proches des mariés. A l'instar de la plupart des pièces du bâtiment, une pendule neuchâteloise orne cette salle, rappelant l'importance de l'horlogerie pour la Mère commune des Montagnes neuchâteloises.

Autrefois réservée uniquement aux cérémonies nuptiales, la salle des mariages sert aujourd'hui de lieu de réception, sans pour autant avoir perdu sa fonction initiale.

SALLE DU CONSEIL COMMUNAL

La salle du Conseil communal, intimiste, est située au 1^{er} étage, en dessous de sa grande sœur, la salle du Conseil général. Elle se conforme ainsi à la symbolique de la subordination du pouvoir exécutif au pouvoir législatif.

Le mobilier de la salle est constitué d'une grande table centrale en noyer, de chaises de style Louis XV, du fauteuil du Président, de style Louis XIII. Aux murs sont accrochés d'anciennes cartes de la principauté de Neuchâtel et différents pactes de jumelages (Gérardmer, Sidmouth et Kaolack).



SALLE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Au 2^e étage, la salle du Conseil général, éclairée par une suite de fenêtres à meneaux, est imposante de par ses dimensions et sa remarquable ordonnance.

Finement sculptées, les boiseries en chêne s'harmonisent avec le mobilier. Les différentes armoiries historiques de la ville sont représentées sur les modillons soutenant les solives.

Le Chancelier, garant du protocole et du respect des institutions, a son siège placé à l'est du bureau du Conseil général.

ESPACE «TEMPS ET URBANISME»

Au 3^e et dernier étage, la salle de l'Espace «Temps et Urbanisme» est consacrée à l'histoire de l'urbanisme horloger du Locle, inscrit, avec celui de La Chaux-de-Fonds, au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Sans être antinomiques, tradition et modernité s'y côtoient.

Par le biais de bornes multimédias, les visiteurs plongent dans un univers où le temps et la vie humaine se mêlent. La technologie et l'interactivité sont au rendez-vous, pour vivre un voyage temporel saisissant!

